

MOUVEMENT DEMOCRATE

5^{ème} circonscription de la Gironde

Correspondant :

Alain Geneste

4, chemin des Poulards

33340 GAILLAN en MEDOC

cndp du débat public
Projet de terminal méthanier
17, cours du Chapeau Rouge
33000 BORDEAUX

CONTRIBUTION

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Acteurs de la vie du Médoc et soucieux d'un développement raisonné, nous avons assisté à des débats très déséquilibrés.

► D'un côté les partisans du « NON » ont posé beaucoup de questions très étayées, portant principalement sur les enjeux locaux du projet.

De l'autre, les partisans du « OUI » ont principalement argumenté sur l'éventuel intérêt du projet pour le Port Autonome de Bordeaux, l'Aquitaine, et la France en général.

► Enfin, le maître d'ouvrage, 4GAS est resté de bout en bout sur une présentation de type « plaquette commerciale », dans l'imprécision sur le plan des risques, sur un argumentaire socio-économiques reposant sur des données de 1999, et trop peu d'informations sur le plan des conséquences environnementales du projet.

Nous avons entendu trop de réponses récurrentes du type « *c'est à l'étude...* » ou « *nous allons étudier le sujet...* ».

Les débat public nous semble être prématuré, ni le dossier de 4Gas, ni celui de TIGF, maître d'ouvrage du gazoduc ne paraissant être suffisamment avancés.

Beaucoup de questions sont restées sans réponses ou dans le flou et il nous semble important d'y revenir.

Nous faisons également une proposition concrète pour le respect de la démocratie.

LES RISQUES

▶ Les distances de sécurité présentées par 4GAS ont été contestées par rapport aux installations existantes dans le monde. Quelles distances doit-on retenir ?

▶ Quelles sont les distances réelles qui existent entre les divers points de risques et les premières maisons ?

▶ A-t-on évalué les délais de secours en cas d'accident, les structures d'accueil du Médoc sont faibles et très éloignées de Bordeaux ?

▶ A-t-on suffisamment évalué les risques naturels sur un territoire qui a déjà subi de grandes transformations ?

ECONOMIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le développement d'un nouveau site industriel lourd, de type SEVESO 2, est-il cohérent en termes d'aménagement du territoire dans une région où ce type d'activité a été abandonnée depuis plus de 20 ans.

▶ A-t-on évalué l'impact négatif porté sur le tourisme, qui a pris le relais des activités de stockage d'hydrocarbures depuis leur abandon en tant que moteur économique de La Pointe du Médoc, et sur la notoriété du Nord Médoc (baisse d'activité, emplois perdus...) ?

▶ Pour quels motifs, ELF a-t-il renoncé au projet en 2001 ?

ENVIRONNEMENT

▶ L'installation du port méthanier se situe au milieu du flux migratoire servant de reposoir aux oiseaux.

Le rejet de chlore va bouleverser l'équilibre fragile du bord de l'estuaire.

La construction est implantée sur le réseau « Natura 2000 » qui a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux dans une logique de développement durable.

Que devient cette zone spécialement réservée à la conservation de la faune et de la flore ?

L'Etat, par l'intermédiaire de la SAFER, du Conservatoire du Littoral, du Conseil Général, a réalisé d'importants investissements fonciers au cours des 30 dernières années en vue de préserver l'environnement de la Pointe du Médoc. L'implantation d'un complexe SEVESO 2 privé, sur des terrains appartenant à l'Etat, au cœur de cette région est-il en cohérence avec ces investissements.

NOTRE PROPOSITION

Pour privilégier la concertation avec tous les acteurs concernés et rechercher le meilleur équilibre, nous proposons un référendum qui permettra à la population de la Pointe du Médoc, première concernée, d'exprimer son opinion sur ce projet.

Avant ce vote, l'ensemble de la population recevra les conclusions de votre commission.

Recevez, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.